

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_022 | Pères de l'Église](#)[CollectionBoite_022-4-chem | Tertullien](#)[ItemTertullien. À propos du mariage](#)

Tertullien. À propos du mariage

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb022_f0129

SourceBoite_022-4-chem | Tertullien

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

Terhuthien

A moi du mariage.

(Rouet de Journal
Terhuthien).

121 "C/W" porrai-je dépendre le bonheur d'un mariage
que l'Eglise unit, que l'offrande sanctionne, que la
benediction consacre, que les anges enregistrant, et que
le Père ratifie ? Car sur terre, les saints ne doivent pas
se marier sans le contentement de leur maître. qui est doux
le jong qui unit 2 âmes de la même espèce. et le mari,
de la même. Ils sont joints, à deux seules et même
il n'y a entre eux aucune division de chair ni d'esprit.
Ils sont vraiment deux en une seule chair, de la même
chair et une, et une et une. Ensemble ils vivent, ensemble
ils se nourrissent, ensemble ils parent, s'entre-aident, s'encou-
ragent, et se soutenant mutuellement. Ils sont égaux
à l'Eglise de A. isaux une partie de A... Le Christ se
réjouit en voyant et en bénissant ce bel mariage, et leur union
sa part, car ils sont, et leur union est, et leur
ne peut se briser.

A une femme (200/6) 2,9



124 "Né ne repousse le mariage, mais ne dépend
de lui, ne se prononce, ne se ratifie, ne se consacre...
Ne prenons ouvertement le défenseur du mariage que des
ennemis qui veulent ruiner l'œuvre du créateur
accusant d'immoralité, boudant que A a béni le mariage

un u qu'il a de respect, mais qu'il n'est pas
 du genre humain, de ce que H. et la création a été
 un u de usage vertueux et honnête. On ne condamne
 ni le nombril, mais que les mox rectrices vertueuses
 la gourmandise, et on n'accuse pas le genre de
 vices, mais que les vices de g d vix parlent au fait.
 De m, on ne condamne pas les relations conjugales
 mais que, si riches qu'on en fait pour la cause,
 a n'ont une notion suffisante de la condamner. Il y
 a l'g d distinction de vix en la occasion de la l'vix
 et la l'vix illu, et la l'vix de vix et la l'vix.

chi mention (207/8)
 L.I. c 29.